

Saint-Roch

18, 19 & 20 mai 2019

365^e Marche



**Compagnie
Royale
des Enfants
de sainte Barbe**

[1869-2019]

BREF HISTORIQUE

Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, on invoque saint Roch, particulièrement, contre la peste, fléau qui ravagea plusieurs fois notre région au XVII^e siècle.

L'année 1654 a été retenue comme « date symbolique » de la naissance de la Marche Saint-Roch de Thuin probablement parce qu'elle est restée gravée dans la mémoire collective locale. En effet, c'est à ce moment que de vaillants Thudiniens ont chassé les troupes du Prince de Condé qui avaient entrepris le siège de la Cité.

A Thuin, la plus ancienne trace découverte d'un culte voué à saint Roch remonte à 1627. En effet, un testament daté du 14 octobre cite la confrérie Saint-Roch. Elle doit donc avoir été créée avant cette date. La confrérie avait son siège dans l'église Notre-Dame d'el Vaulx et était chargée de l'organisation du culte et des processions.

C'est ainsi que, jusqu'à la Révolution Française, une messe solennelle en l'honneur de saint Roch fut chantée tous les mardis et que le 16 août, jour de la fête du saint, avait lieu sa procession. Au fil des siècles, les escortes d'archers, d'arbalétriers, de hallebardiers et d'arquebusiers étaient déjà beaucoup plus folkloriques que réellement militaires.

Après le Concordat de 1802, les messes du mardi, consacrées à saint Roch reprirent mais pas la procession.

Au XIX^e siècle, plusieurs épidémies de choléra se succédèrent. C'est lors de celle de 1866, que fut rétabli, de façon plus spectaculaire, le culte à saint Roch. Dès cette année, le curé de la Ville-Basse instaura une nouvelle confrérie Saint-Roch.

Le troisième dimanche de mai 1867, un événement en l'honneur du pèlerin de Montpellier a eu lieu. Malgré les traces laissées, à ce jour, on ne peut péremptoirement trancher sur la nature de cette manifestation. Était-ce une procession, une parade d'inspiration militaire ou une marche, c'est-à-dire une procession escortée d'hommes en armes ?

En revanche, dès 1868, des éléments tangibles attestent de la tenue d'une Marche d'Entre-Sambre-et-Meuse, à Thuin, à la date toujours en vigueur aujourd'hui. Son organisation fut confiée à une commission.

Cette situation est toujours d'actualité : la partie religieuse est gérée par le clergé et, sous le patronage des autorités communales, les aspects folkloriques sont organisés par le Comité Saint-Roch. Ce dernier sert également de trait d'union entre le pouvoir civil et les autorités religieuses.

ORDRE DE MARCHE

Samedi 18 mai 2019

20h30 : Rassemblement des cliques au pied du Beffroi.

21h00 : Place du Chapitre, **TIR DES CAMPES.**

21h45 : Place du Chapitre, départ de la **RETRAITE AUX FLAMBEAUX**, à travers les vieilles rues de la Cité, avec la participation des batteries thudiniennes.

Dimanche 19 mai 2019

9h15 : Tienne Trappe, **ACCUEIL DE LA MARCHE INVITEE.**

9h30 : **HOMMAGE A LA CHAPELLE SAINT-ROCH.**

10h00 : Eglise Notre-Dame d'el Vaulx, **DESCENTE SOLENNELLE DE LA STATUE DE SAINT ROCH.**

10h30 : Au Monument « Au Marcheur », **HOMMAGE AUX MARCHEURS DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE.**

10h45 : Au Beffroi, **HOMMAGE AUX MORTS DES DEUX GUERRES.**

13h00 : Au chant des Oiseaux, **REUNION DES SOCIETES THUDINIENNES ET DE LA DELEGATION INVITEE** suivie de la **FORMATION DU CORTEGE** qui se mettra en marche à 13h30.

Itinéraire : chant des Oiseaux, rue de Stoupré, rue des Hauts-Trieux, drève des Alliés, Grand-Rue, place Albert 1^{er}, rue Léopold II, rue du Moustier, église Notre Dame d'el Vaulx, rue t'Serstevens, rue du Pont, viaduc, rue d'Anderlues, rue Cromboully, place des Waibes, église du Christ-Roi, halte, rue Cromboully, rue Gilles Lefèvre, rue Jean Doye, rue d'Anderlues, viaduc, rue du Pont, rue t'Serstevens, rue du Moustier.

Vers 18h00, à l'église Notre-Dame d'el Vaulx, **RENTREE SOLENNELLE.**

Lundi 20 mai 2019

8h30 : Eglise Notre-Dame d'el Vaulx, **VENERATION DES RELIQUES.**

10h00 : **GRAND-MESSE MILITAIRE EN MUSIQUE.** A l'issue de la messe, formation du cortège.

Itinéraire : rue Saint-Nicaise, rue Saint-Roch, rue Longue, rue du Canal, rue du Rivage, rue t'Serstevens, rue du Moustier, rue de la Piraille, rue Marianne, rue du Fosteau, tienne Trappe, chapelle Saint-Roch, tienne Trappe, rue du Fosteau, place de la Maladrie, halte, potale Saint-Roch, chemin de la Croix, rue de Lobbes, rue du Moustier, rue Léopold II, rue des Nobles, rue Saint-Jacques, rempart du Midi, Grand-Rue, place du Chapitre : **REMISE DES DECORATIONS AUX MARCHEURS PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOMMAGE AUX MORTS DES DEUX GUERRES.**

ORDRE DU CORTÈGE

Le Comité Saint-Roch et le Collège communal précédent :

1. Second Régiment des Grenadiers à pied de la Garde Impériale (Thuin)
2. Second Régiment des Zouaves Français du Second Empire (Thuin)
3. Société Royale des Pompiers Volontaires des Waibes (Thuin)
4. Société Royale des Mousquetaires du Roy (Thuin)
5. Société Royale des Sapeurs-Pompiers Volontaires de la Ville-Haute (Thuin)
6. Compagnie des Voltigeurs du Premier Empire (Thuin)
7. Tartares Lituanien (Thuin)
8. Marche septennale Saint-Feuillien (Fosses-la-Ville)
9. Sapeurs et Artilleurs du Second Empire (Biercée)
10. Compagnie Royale des Enfants de sainte Barbe (Ragnies)
11. Volontaires Belges de 1830 (Thuin)
12. Flanqueurs de la Garde du Premier Empire (Ragnies)
13. Compagnie Saint-Roch (Thuin)
14. Compagnie Royale des Chasseurs Carabiniers de la Ville-Basse (Thuin)
15. Société Royale des Zouaves Pontificaux (Thuin)
16. Saint Roch et sa garde d'Honneur
17. Le Clergé
18. Sœurs Grises et Pèlerins

1. Second Régiment des Grenadiers à pied de la Garde Impériale (Thuin)

C'est pour ouvrir le cortège de la Saint-Roch, avec l'accord du bourgmestre, Jean-Baptiste t'Serstevens, que la société a été fondée le 15 juin 1888. Cette société comprenait, à l'origine, un peloton de Sapeurs auquel se sont greffés des Grenadiers. En 1950, sous l'influence de Georges Cuisenaire, et par souci d'authenticité, la société revêtit l'uniforme du « Second Régiment des Grenadiers à pied de la Garde Impériale ». Depuis 1893, année de sa première sortie à l'extérieur des murs de notre Cité, la société a effectué de nombreux déplacements en Belgique mais également en France, aux Pays-Bas, au Grand-Duché du Luxembourg, en Allemagne et en Italie.

2. Second Régiment des Zouaves Français du Second Empire (Thuin)

C'est en 1890 que fut fondée cette compagnie aux hameaux des Maroëlls et de la Maladrie. Cette société porte alors le nom de « Zouaves de Maroëlls ». Dès leur création, les Zouaves sortaient pour escorter la procession Saint-Roch. Ces militaires, avec leurs « chéchias » rouges entourées du turban blanc, leurs boléros bleus et leurs pantalons rouges, étaient considérés comme l'élite de l'armée française d'Afrique. Cette société applique encore la devise des Zouaves qui est :
« Être Zouave est un honneur. Le rester est un devoir. »

3. Société Royale des Pompiers Volontaires des Waibes (Thuin)

Lorsque le 11 mars 1908, Octave Mercier et ses collaborateurs fondèrent la société des Pompiers des Waibes, c'était pour des raisons de sécurité publique. Les pompiers volontaires des Waibes intervinrent en de nombreuses circonstances afin de maîtriser maints sinistres à l'aide de leur pompe à bras. En 1939, la société devient exclusivement folklorique. Depuis 1961, elle a adopté l'uniforme des anciens pompiers de Paris de 1900. En 1965, elle reçoit le titre de « Société Royale ».

4. Société Royale des Mousquetaires du Roy (Thuin)

Cette société montée existe, au moins, depuis 1871. Elle rappelle les Mousquetaires de Louis XIII. Ils portent une ample cape de velours et, sous celle-ci, un pourpoint de velours au col et aux manchettes blancs. La culotte galonnée d'or est faite de soie assortie au pourpoint. De hautes bottes de cuir noir, des étriers d'argent, un ceinturon soutenant la rapière et un large feutre à plumes d'autruche complètent la tenue. Les Mousquetaires ont un étendard de soie blanche à fleurs de lys aurifiées. En 1958, les Mousquetaires défilèrent sur la grande esplanade de l'exposition universelle de Bruxelles.

5. Société Royale des Sapeurs-Pompiers Volontaires de la Ville-Haute (Thuin)

Cette société a été fondée en 1886 sous la dénomination de « Pompiers Volontaires ». La compagnie était dotée d'une pompe à bras pour combattre le feu. La pompe était entretenue avec grand soin et des exercices avaient fréquemment lieu, le dimanche et parfois même le lundi. Dès ses débuts, cette compagnie participe à la marche Saint-Roch. En 1964, la société prend le titre de « Société Royale ». Son uniforme est composé d'une veste en drap bleu foncé, d'un képi bleu foncé avec un liseré bleu azur.

6. Compagnie des Voltigeurs du Premier Empire (Thuin)

Ce groupe est né en 1986, à l'initiative de Claude Gustin, son 1^{er} président. Les Voltigeurs portent l'uniforme du Premier Empire : tunique bleue, pantalon blanc et schako à plumet rouge. La société se compose d'une batterie d'une dizaine de tambours, d'un État-Major, de cantinières, de vivandières et de fusiliers.

7. Tartares Litvaniens (Thuin)

A l'initiative de Jean-Pol Deurborg, cette société de cavaliers fut créée, en 1986, dans le but de participer à la marche Saint-Roch. Elle prit le nom de « Cosaques du Premier Empire ». Elle rappelle, en fait, un corps de volontaires tartares, nobles, originaires de Lituanie et de Crimée. A la suite de recherches sur l'authenticité du costume, la société prit le nom de Tartares Litvaniens. Les cavaliers sont vêtus d'une veste bleue et d'un gilet rouge brodé et sont coiffés d'un colback de fourrure. Ils sont précédés d'une batterie et de cantinières.

8. Marche septennale Saint-Feuillen (Fosses-la-Ville)

La ville de Fosses doit son origine à saint Feuillen, moine irlandais venu évangéliser la contrée fossoise, vers 650. Devenu saint Patron de la ville, des processions sont organisées en son honneur. La plus ancienne connue date de 1086. La procession escortée par des hommes en armes, elle, est historiquement attestée par un serment d'arquebusiers depuis 1571. De 1634 à 1637, la peste ravage la région. Un écrit de 1635 mentionne le vœu des chanoines et des magistrats de Fosses-la-Ville d'organiser la procession tous les sept ans. Elle se déroule sur trois dimanches, le dernier de septembre étant le plus important.

Outre les compagnies du centre de Fosses-la-Ville (Chasseurs à cheval, Grenadiers, Mameluks, Congolais, Musique des Volontaires, Zouaves et Tromblons), les compagnies de l'entité fossoise (Haut-Vent, Aisemont, Bambois, Le Roux, Névremont, Sart-Eustache, Sart-Saint-Laurent et Vitrival) et les compagnies historiquement invitées (Châtelet, Floreffe, Mettet, Walcourt et Malonne) escortent le buste et la châsse de saint Feuillen suivant un parcours d'une douzaine de kilomètres.

Le cortège se termine par un « feu de file ». C'est à la compagnie de Malonne que revient le privilège de toujours fermer le cortège et de le tirer en dernier.

9. Sapeurs et Artilleurs du Second Empire (Biercée)

La compagnie des Sapeurs et Artilleurs de Biercée communément appelée « les Artilleurs de Biercée » est une société dont les uniformes s'inspirent de ceux portés par les premières troupes belges. En 1989, elle a réveillé une ancestrale compagnie de grenadiers éteinte à Biercée à la suite de la guerre 14-18. Elle intègre un singulier groupe de vivandières contingenté par protocole. Articulée autour de son canon de 3" surnommé « Léontine », la compagnie de Biercée ne marche constituée qu'à la Saint-Roch et à la Sainte-Barbe.

10. Compagnie Royale des Enfants de sainte Barbe (Ragnies)

Cette compagnie de sapeurs-pompiers, de Ragnies, a été créée en 1869. Elle s'est mise sous la protection de sainte Barbe, patronne des pompiers, en prenant le nom d'« Enfants de sainte Barbe ». Sa principale activité était d'abord utilitaire, mais elle participait également à des manifestations folkloriques. Depuis la constitution d'un corps de pompiers professionnels, la compagnie est exclusivement folklorique.

11. Volontaires Belges de 1830 (Thuin)

Cette société a été créée pour rappeler les journées de septembre 1830 au cours desquelles la Belgique a gagné son indépendance vis-à-vis des Hollandais et rappeler que certains Thudiniens avaient largement contribué à cette victoire. C'est la famille Deflandre qui est à l'origine de la création de cette société. L'uniforme se compose d'une blouse bleue avec ceinturon, d'un pantalon blanc, d'une coiffe de fourrure noire à cocarde tricolore et d'un triangle d'étoffe rouge.

12. Flanqueurs de la Garde du Premier Empire (Ragnies)

Cette société a vu le jour à Ragnies en 1987, à l'initiative de Bernard Lardinois et de Claude Rochet, le président actuel. Par souci d'authenticité, les fondateurs se rendirent à Paris pour la constitution des uniformes de Premier Empire à dominante verte. Ce groupe a effectué sa première Saint-Roch en 1988.

13. Compagnie Saint-Roch (Thuin)

Constituée en 1984, dans l'unique but d'honorer saint Roch, la Compagnie Saint-Roch s'est inspirée, lors de sa création, de certaines traditions issues d'autres localités de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Elle se compose de cinq sections. L'Escadron est suivi par la Jeune Compagnie qui regroupe, par l'uniforme, toutes les composantes de la Compagnie Saint-Roch. Viennent ensuite la Compagnie traditionnelle, la Cinquième Infanterie et enfin la Zouaverie. Elle défile à travers les rues de Thuin dans des costumes inspirés par les premières troupes belges. Chaque section à pied est accompagnée de sa batterie propre.

14. Compagnie Royale des Chasseurs Carabiniers de la Ville-Basse (Thuin)

Cette compagnie fut fondée le 1^{er} mars 1868 dans un but de dévouement et de charité suite à un grave incendie, à Thuin, qui causa la mort de plusieurs personnes. Elle portait alors le nom de « Chasseurs Pompiers Volontaires de la Ville-Basse ». Devenue exclusivement folklorique, elle défile dans l'uniforme des Chasseurs Carabiniers de l'armée belge de 1848 : longue redingote vert-épinard au collet agrafé, rehaussée d'une fourragère jaune et d'épaulettes, pantalon gris. Ses sociétaires portent, en guise de coiffe, une demi-buse noire ornée de plumes de coq.

15. Société Royale des Zouaves Pontificaux (Thuin)

Cette société représente le régiment formé en 1860, à l'initiative du comte Xavier de Mérode, prélat belge et ministre des armées pontificales de Pie IX. A Thuin, la société des Zouaves Pontificaux naquit en 1901. Cette société, forte de près de 150 membres, se compose de différents pelotons. Les Sapeurs, avec leurs haches et leurs tabliers de cuir blanc sont suivis du tambour-major et d'une batterie. Viennent ensuite les étendards et leurs gardes. Ces derniers précèdent les pelotons de Zouaves avec leurs fusils. La société se ferme enfin avec la guillette. Elle met à la disposition du clergé, les gardes et les porteurs de la statue de saint Roch. Ils ont l'honneur de la porter au sein de la procession.

Les Pèlerins et les Sœurs Grises suivent la statue de saint Roch. Ils se relaient pour porter la châsse protégeant la relique du saint. Le lundi, après la messe, des Sœurs Grises portent le dais sous lequel le curé présente la relique à la population tandis que d'autres emportent les petits pains bénits durant la messe et distribués à la chapelle Saint-Roch.

Marche Saint-Roch

Reconnue « Patrimoine oral et immatériel » de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Reconnue « Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité » par l'UNESCO

*Organisée par le Comité Saint-Roch
avec le concours de l'Administration Communale
et des Sociétés Folkloriques Thudiennes
ainsi que le soutien du Centre Culturel de Thuin Haute Sambre*

COMITE D'HONNEUR

Jean-Louis CUISENAIRE, Philippe CUISENAIRE, François-Louis LEROY, Jules MALAISE,
Michel MERCIER, Béatrice MONSEU et Freddy VAN DEN ABEELE.

Pierre BLAISE, Emilie BLAVIER, Bénédicte BOHAIN, Géraldine BOHAIN, Nicolas BOHAIN,
Olivier BOHAIN, Olivier BROGNIEZ, Yves CAFFONETTE, Luc CASTAIGNE, Jacky
COLLIGNON, Elisa COLOT, Jean COSYNS, Karine COSYNS, Christelle CUISENAIRE,
Christelle CUISSET, Anne DECAMPS, Yves DECLERCQ, Yves DEMANET, Christophe
DEMARS, Laurent DESCHAMPS, François DE WILDE, Frédéric DUHANT, Liliane
EMMANUEL, Jean FADEL, Maurice FORET, Fabrice FURMANIAK, Gérôme GAGLIARDI,
Arnaud GOBLET, Léopold GOBLET, Roger HAQUENNE, Jean-Ghil HONOREZ, Thierry
HONOREZ, Christian LAMPE, Jean-Pascal LEBRUN, Michel LEFEVRE, Roland LEMAITRE,
Jean-François LIEGEOIS, Alain LUST, Christian MARITS, Caroline MEURANT, Nathalie
MICHOT, Olivier MINON, Joël MULATIN, François NAVEAU, Henry NAVEAU, Louis
NAVEAU, Jean-Noël NAVEZ, Laurence NAVEZ, Marie-Françoise NICAISE, Nicolas
OBERWEIS, Fabian PACIFICI, Paul QUERTINMONT, Jérémie RARY, Patrick ROBA, Éric
ROCHEZ, Pierre-Philippe RONS, Anne RUELLE, Anne-Christine SERVAIS, Kevin STRUBOIS,
Jacques TERNET, Véronique THOMAS, Marie-Eve VAN LAETHEM, Annie VAUTIE et
Denis XHROUET.

COMMISSION ORGANISATRICE

Commissaires :

Marc ALLARD, Jean-Pierre CUISENAIRE, Patrick DENAMUR,
Daniel DESCARTES, Alexandre DOGNE, Frédéric HUART,
René HUBLET, Benoît JONARD,
Laurent LERMINIEU, Luc LOURTIE, Dominique MACORS,
Jean-Pierre MARCHAL, Jean-Luc SELVAIS et Pascal SIRIEZ.

Président : Gérard VANADENHOVEN

Vice-Présidents : Gaston BERTEAUX et Marc BOHAIN.

Secrétaire : Nicolas MAIRY.

Trésoriers : Claude HAUTIER et François JOYE.

Délégué de l'Administration Communale : Patrice VRAIE.